



2023 – 2024



# Gymnase pour Adultes GypAd

Case postale 175  
021 557 46 62  
gymnase-pour-adultes@vd.ch

Av. des Désertes 29

1009 Pully CCP  
17-537470-4  
www.gypad.ch

Le Gymnase pour Adultes (GypAd) propose diverses filières de formation permettant à des personnes de plus de vingt ans d'entamer, dans un cadre alliant bienveillance et exigence, une réorientation professionnelle, voire une intégration sociale, par l'obtention d'un titre du niveau secondaire supérieur.

Cette école partage les locaux du Gymnase de Chamblandes.

## Direction

Directrice ad interim :	Mme Ophélie Friedli Chave ophelie.friedli@vd.ch	Bureau A204 021 557 46 54
Décanat du GypAd :	Mme Lydie Schmit lydie.schmit@vd.ch	Bureau A204 021 557 97 76
	Mme Sophie Cheseaux sophie.cheseaux@vd.ch	Bureau A204 021 557 46 78

## Administration et services

### Secrétariat et RH

Secrétaire et responsable RH : Mme Véronique Bélaz 021 557 46 62

Le secrétariat du GypAd est ouvert :

de 09h15 à 12h15 et de 13h15 à 18h00 le lundi, le mardi et le mercredi  
de 7h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h00 le jeudi et le vendredi

### Comptabilité

Comptable Mme Dance Ilieva  
dance.ilieva@vd.ch Bureau A111  
021 557 46 63

### Conciergerie

Chef concierge : M. Adrien Tagan Bureau A310  
021 557 46 70  
Concierge : M. Filipe Da Rosa 079 974 11 97

L'accès aux locaux du Gymnase de Chamblandes est possible dès 7h30 du lundi au vendredi. Le soir, après les cours, toutes et tous les étudiant-e-s du GypAd doivent avoir quitté les bâtiments au plus tard à 21h45 du lundi au jeudi et à 19h15 le vendredi. Le week-end tous les bâtiments sont fermés.

## **Bibliothèque**

Bibliothécaire : Mme Joëlle Burnier 021 557 46 71

La bibliothèque est ouverte de 8h00 à 18h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 16h00 le vendredi.

La bibliothèque est un lieu d'étude avec de nombreuses places de travail et plusieurs postes informatiques. Documentaires, journaux, revues, romans, bandes dessinées, DVD, archives électroniques et jeux d'échecs sont à disposition des étudiant-e-s et des enseignant-e-s.

## **Réseau d'accompagnement et de soutien**

Le réseau d'accompagnement et de soutien du GypAd regroupe la conseillère en orientation, la travailleuse sociale, l'infirmière, le délégué PSPS et l'aumônier. Son but est de contribuer à créer un climat d'étude favorable en permettant, en étroite collaboration avec le décanat, une prise en charge concertée (en toute confidentialité) des étudiant-e-s rencontrant des difficultés autres que pédagogiques. Il peut organiser certaines actions de prévention ou d'entraide.

## **Orientation pré-universitaire et professionnelle**

Conseillère en orientation Mme Virginie Siegenthaler Bagnoud 021 557 46 77  
virginie.bagnoud-siegenthaler@vd.ch Villa Est, 1<sup>er</sup> étage

Madame Siegenthaler Bagnoud est à disposition des étudiant-e-s pour les aider à élaborer un projet d'études et de formation professionnelle. Présence sur le site de Chamblandes le mardi et le mercredi. Les feuilles de demande d'entretien sont disponibles au secrétariat et doivent être déposées dans la boîte aux lettres de l'orientation.

D'autre part, le site de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle fournit des informations ([www.vd.ch/orientation](http://www.vd.ch/orientation)) sur :

- les professions ;
- les formations et les apprentissages ;
- l'agenda des manifestations.

Une page sur le site susmentionné et spécialement dédiée aux filières du GypAd et à leurs débouchés est en cours d'élaboration. Pour une demande d'entretien individuel, il est nécessaire de prendre directement contact avec le Centre régional d'orientation professionnelle de Lausanne (rue de la Borde 3d, 1014 Lausanne) au 021 316 11 31.

## Accompagnement social

Travailleuse sociale : Mme Doris Stierlin Deslarzes  
doris.stierlin-deslarzes@vd.ch

079 726 09 40  
A211

La travailleuse sociale est une personne disponible et compétente pour accompagner les étudiant-e-s et les aider à faire face à des questions d'argent, de permis de séjour, de logement, en lien avec les assurances sociales ou encore d'ordre juridique. En cas de difficultés personnelles, familiales ou relationnelles des étudiant-e-s, la travailleuse sociale peut les épauler dans la recherche de solutions et dans des démarches socio-administratives, notamment en les orientant vers les différents partenaires externes au GypAd. Toutes les démarches sont effectuées en accord avec les étudiant-e-s et la confidentialité dans l'échange d'information est garantie. La travailleuse sociale est présente dans l'établissement le mardi, le jeudi et le vendredi.

## Service de santé

Infirmière : Mme Camille Zehnder Graz  
servicesante.gychamblandes@avasad.ch

021 557 46 73

L'infirmière est présente dans l'établissement tous les jours de 8h45 à 16h45, sauf le mercredi. Une partie de son activité est également dévolue aux étudiant-e-s du GypAd, même si elle n'assure pas de permanence sur le site le soir.

Le service de santé offre un lieu d'écoute, d'aide et d'accompagnement aux étudiant-e-s pour toute question liée à la santé et au bien-être.

## Promotion de la santé et prévention

Délégué PSPS M. Frédéric Stéputat  
frederic.steputat@eduvaud.ch

Dans le canton de Vaud, la santé à l'école est gérée par l'Unité de Promotion de la Santé en milieu Scolaire (Unité PSPS). Le rôle du délégué PSPS est de veiller au bien-être des étudiant-e-s par la mise en place de projets de promotion de la santé et de prévention au sein de l'institution.

## Aumônerie

Aumônier M. Stéphane Ernst

079 252 61 25  
Villa Est, 1<sup>er</sup> étage

L'aumônier est présent le vendredi de 9h30 à 13h30 ou sur rendez-vous.

Quel est le sens que je donne à ma vie ? Quelle est la place de la spiritualité dans nos vies et à quoi ça sert ? D'où est-ce que je viens ? N'y a-t-il que des hasards ou tout est-il prévu par un être supérieur, un dieu ? Des questions existentielles qu'il est bon de se poser !

L'aumônerie est un lieu d'accueil et de convivialité qui vous aidera à y réfléchir. Aucune réponse n'est toute faite mais, ensemble avec l'aumônerie, trouvez les vôtres !

# Encadrement pédagogique

## Corps enseignant pour l'année scolaire 2023–2024

ABDELMOULA Saïd said.abdelmoula@eduvaud.ch	Aas	Mathématiques
ALTERMATT Philippe philippe.altermatt@eduvaud.ch	Atp	Physique
ANDENMATTEN David david.andenmatten@eduvaud.ch	And	Géographie
ANTONIELLO Fabio fabio.antonello@eduvaud.ch	Anf	Musique
ANTONUCCIO Florence florence.antonuccio@eduvaud.ch	Aof	Italien
BAUD Pascal pascal.baud@eduvaud.ch	Bdp	Mathématiques
BETTEX Thomas thomas.bettex@eduvaud.ch	Bxt	Économie et droit, gestion/marketing
BLONDEL-GRUBER Catherine Catherine.Blondel@eduvaud.ch	Blc	Mathématiques
BORNET Céline celine.bornet@eduvaud.ch	Btc	Anglais
BRULHART David david.brulhart@eduvaud.ch	Btd	Géographie
CARDILLO PETROV Mariangela mariangela.cardillo@eduvaud.ch	Com	Français, sociologie, sociologie des médias
CHESEAUX Sophie sophie.cheseaux@eduvaud.ch	Cxs	Allemand
CURNIER Daniel daniel.curnier@eduvaud.ch	Crd	Géographie
DASIC Miroslava miroslava.dasic@eduvaud.ch	Dcm	Anglais
DELESSERT Eléonore eleonore.delessert@eduvaud.ch	Dte	Français
DÉVAUD Stéphane stephane.devaud@eduvaud.ch	Dds	Chimie
DONATI Guillaume Guillaume.Donati@eduvaud.ch	Dig	Physique
DUBOUX Jonas jonas.duboux@eduvaud.ch	Dxj	Mathématiques
DUPONT Coralie coralie.dupont@eduvaud.ch	Dtc	Allemand
DURUSSEL Angélique Angelique.Durussel@eduvaud.ch	Dla	Biologie, méthodologie

FACHARD Antoine Antoine.Fachard@eduvaud.ch	Fda	Français
FAVRE Dimitri dimitri.favre@eduvaud.ch	Fed	Biologie, sciences expérimentales
FAVRE Luc Luc.Favre1@eduvaud.ch	Fel	Allemand
FERNANDEZ RIVERA Jeanette Alejandra jeanette.fernandez@eduvaud.ch	Fzj	Mathématiques
FLEISCHER Diana diana.moedder@eduvaud.ch	Mrd	Théorie du sport
FRIEDLI CHAVE Ophélie ophelie.friedli@eduvaud.ch	Fco	Français, Histoire
GAILLARD Léo leo.gaillard@eduvaud.ch	Gdl	Chimie
GANDOLFO Raphaël raphael.gandolfo@eduvaud.ch	Gor	Philosophie
GIOVANETTINA Jacopo Jacopo.Giovanettina@eduvaud.ch	Gaj	Italien
GRELOT Myriam Myriam.Grelot@eduvaud.ch	Gtm	Anglais
GUIGNARD Adrien adrien.guignard@eduvaud.ch	Gda	Français
HARDIMAN Leonard Leonard.Hardiman@eduvaud.ch	Hnl	Mathématiques
HERNIKAT SCHALLER Laura laura.hernikat@eduvaud.ch	Htl	Français, philosophie
HERREN GORICHON Alexandra alexandra.herren@eduvaud.ch	Hna	Français
HILDBRAND Anne anne.hildbrand@eduvaud.ch	Hda	Arts visuels
HORNEMANN Sarah sarah.hornemann@eduvaud.ch	Hns	Allemand
ISMAIL Nadia nadia.ismail@eduvaud.ch	lln	Histoire, histoire des religions
KRÄHENBÜHL Grégoire gregoire.krahenbuhl@eduvaud.ch	Klg	Informatique, bureautique

KREINER Sébastien sebastien.kreiner@eduvaud.ch	Krs	Histoire
LIU Xinxin xinxin.liu@eduvaud.ch	Lux	Anglais
LODONE Paolo paolo.lodone@eduvaud.ch	Lep	Physique, mathématiques
MACCAGNAN Stefan stefan.maccagnan@eduvaud.ch	Mas	Mathématiques
MADDAGE Rajika rajika.maddage@eduvaud.ch	Mer	Chimie
MANZOCCHI Mattia mattia.manzocchi@eduvaud.ch	Mim	Italien
MARCIKIC Ivan ivan.marcikic@eduvaud.ch	Mci	Physique
MARGUERAT Philippe philippe.marguerat@eduvaud.ch	Mtp	Histoire
MEYLAN Nicolas nicolas.meylan@eduvaud.ch	Mnn	Géographie
MEYLAN Valérie valerie.meylan@eduvaud.ch	Mnv	Biologie
MONOD Thierry thierry.monod@eduvaud.ch	Mdt	Psychologie
MUELLER Matthias matthias.mueller@eduvaud.ch	Mrm	Biologie
NUSSLÉ Sébastien sebastien.nussle@eduvaud.ch	Nes	Biologie
OPPLIGER Raoul raoul.oppliger@eduvaud.ch	Orr	Chimie, physique
PFLUGER Yoann yoann.pfluger@eduvaud.ch	Pry	Histoire, sciences humaines et sociales, informatique/bureautique
SANTORO Raphaël raphael.santoro@eduvaud.ch	Sor	Économie et droit
SCHMIT Lydie lydie.schmit@eduvaud.ch	Stl	Mathématiques, application des mathématiques
SIMOND Fabian fabian.simond@eduvaud.ch	Sim	Mathématiques
SOMSKY Maryline maryline.somsky@eduvaud.ch	Sk	Français



SOTO Sara sara.soto@eduvaud.ch	Sos	Géographie
STEPUTAT Frédéric frederic.steputat@eduvaud.ch	Stf	Histoire
TÓTH Tamas tamas.toth@eduvaud.ch	Tht	Mathématiques
VAN DONGEN Luc luc.vandongen@eduvaud.ch	Vnl	Français, histoire
VILLINGER Emily emily.villinger2@eduvaud.ch	Vre	Français
WILLEMEN Philippe philippe.willemin@eduvaud.ch	Wnp	Physique
WINZENRIED Patrick patrick.winzenried@eduvaud.ch	Wdp	Biologie
ZEIN Najat najat.zein@eduvaud.ch	Znn	Anglais
ZEKIC Marija marija.zekic@eduvaud.ch	Zcm	Anglais

## Direction du GypAd

La directrice ad interim, Mme Ophélie Friedli Chave, supervise toutes les activités pédagogiques ainsi que les tâches administratives relatives au Gymnase pour Adultes. Même si, pour toute question touchant à ses études et à son orientation ultérieure, l'étudiant-e s'adresse en priorité à sa conseillère ou son conseiller de classe ou aux études, à sa doyenne ou son doyen, voire aux autres services (travailleuse sociale, infirmière, conseillère en orientation), elle/il peut demander en tout temps un entretien à la directrice ad interim (contact par courriel).

De manière analogue, les questions relatives à une classe sont d'abord traitées par la conseillère ou le conseiller de classe ou aux études, puis par la doyenne ou le doyen responsable de la classe, et au besoin, par la directrice ad interim du GypAd.

### Conseil de direction

Trois personnes endossent une charge décanale au sein du GypAd. Il s'agit de :

Mme Ophélie Friedli Chave. En plus de ses tâches de direction, les principales tâches de Mme Friedli Chave sont :

- suivi des classes de l'Ecole de maturité pour adultes (EMA);
- suivi des étudiant-e-s en année de Maturité spécialisée;
- suivi d'une partie des classes de la Voie passerelle (Pass01 à Pass04);
- traitement des besoins spécifiques des étudiant-e-s (dyslexie, dyscalculie, TDA/H etc.).

Mme Lydie Schmit, dont les principales tâches sont :

- suivi des classes des compléments de formation pour les maturités spécialisées;
- suivi d'une partie des classes de la Voie passerelle (Pass05 à Pass08);
- organisation des examens;
- gestion du site internet du GypAd et répondante pour la bureautique administrative.

M. Sophie Cheseaux dont les principales tâches sont :

- suivi des classes de l'Ecole de culture générale pour adultes (ECGA);
- suivi des classes de cours préparatoires à l'ECGA et à l'EMA;
- suivi d'une partie des classes de la Voie passerelle (Pass09 à Pass12);

Mme Friedli Chave, Mme Schmit et Mme Cheseaux sont joignables en tout temps par courriel ou en passant à leur bureau.

## Répondant·e·s de file

Les répondantes et répondants de file coordonnent le travail au sein des files, notamment en ce qui concerne le suivi des plans d'études et la préparation des examens.

Discipline	Répondant·e
Allemand	Mme Coralie Dupont
Anglais	Mme Xinxin Liu
Arts visuels	Mme Anne Hildbrand
Biologie	M. Dimitri Favre
Chimie	M. Rajika Maddage
Economie	M. Thomas Bettex
Français	Mme Mariangela Cardillo Petrov
Géographie	M. Nicolas Meylan
Histoire	M. Luc Van Dongen
Italien	M. Mattia Manzocchi
Mathématiques	M. Fabian Simond
Philosophie	Mme Laura Hernikat Schaller
Physique	M. Guillaume Donati
Psychologie	M. Thierry Monod
Sociologie	Mme Mariangela Cardillo Petrov

## Conseiller·ère·s de classe ou conseiller·ère·s aux études

Les conseillères et conseillers de classe (pour les cours préparatoires, l'ECGA et l'EMA) et les conseillères et conseillers aux études (pour la Voie passerelle) accompagnent les étudiant·e·s dont elles/ils sont responsables tout au long de leurs études. Elles/ils suivent leur fréquentation des cours et consultent le conseil de classe afin de pouvoir intervenir si nécessaire auprès des étudiant·e·s et les conseiller. Elles/ils prennent contact avec la doyenne ou le doyen responsable de leur classe (voire avec la directrice ad interim) si le comportement ou les absences d'un·e étudiant·e deviennent préoccupants. Elles/ils sont également le relais entre les étudiant·e·s et la direction du GypAd en cas de besoins ou de demandes particulières.

Pour les cours préparatoires, les classes de l'ECGA et celles de l'EMA, les conseillères et conseillers de classe gèrent également le suivi des absences aux évaluations et les éventuels rattrapages, en étroite collaboration avec la doyenne ou le doyen responsable de chaque filière. Aux échéances des bulletins, elles/ils consultent leurs collègues et préparent les préavis du conseil de classe au sujet des cas de promotion, d'échec ou de réorientation.

Dans certaines situations, le conseil de classe (*i.e.* l'ensemble des enseignant·e·s d'une classe) est consulté par la direction. Il peut en tout temps se réunir pour discuter des problèmes propres à la classe et proposer des mesures pour résoudre lesdits problèmes.

## Conseiller·ères et conseils de classe pour l'année scolaire 2023-2024

Classes	Conseiller·ère	Conseils de classe
Prep1	M. Yoann Pfluger	Dte, Fel, Zcm, Blc, Dla, Pry
Prep2	M. Yoann Pfluger	Vre, Hns, Gtm, Aas, Fed, Pry, Aof
1C1	M. Antoine Fachard	Fda, Csx, Dcm, Fzj, Crd, Mtp, Sor, Mrd
2C1	Mme Laura Hernikat Schaller	Htl, Mim, Fel, Zcm, Hnl, Wdp, Dds, Atp, Klq, Mtp, Hlt, Anf
1M1	Mme Laura Hernikat Schaller	Htl, Csx, Gaj, Lux, Dxj, Fzj, Nes, Orr, Sos, Pry, Hda, Klq, Aof
1M2	Mme Emily Villinger	Vre, Csx, Gaj, Lux, Fzj, Mnv, Gdl, Btd, Fco, Hda, Klq, Anf
2M1	Mme Xinxin Liu	Hna, Dtc, Mim, Lux, Sim, Fed, Mer, Atp, And, Krs, Had, Nes, Dds, Anf
2M2	Mme Céline Bornet	Com, Dtc, Mim, Btc, Mas, Sim, Nes, Dds, Dig, Mnn, Fco, Hda, Htl, Mdt, Tht, Anf
3M1	Mme Myriam Grelot	Gtm, Fco, Gaj, Stl, Gor, Mdt, Mnn
Pass01	Mme Maryline Somsy	Sk, Hns, Dxj, Wdp, Orr, Mci, Pry, Crd
Pass02	M. Stéphane Dévaud	Vln, Hns, Hnl, Mrm, Dds, Orr, And
Pass03	M. Nicolas Meylan	Fda, Lux, Stl, Fed, Gdl, Dig, Mtp, Mnn
Pass04	Mme Angélique Durussel	Gda, Zcm, Dla, Dds, Mci, Pry, Sos
Pass05	M. Stefan Maccagnan	Hna, Lux, Mas, Mrm, Dds, lep, Mtp, Btd
Pass06	Mme Mariangela Cardillo Petrov	Com, Znn, Bdp, Mnv, Orr, Atp, lln, Mnn
Pass07	M. Luc Van Dongen	Vnl, Dcm, Sim, Dla, Gdl, Mci, Pry, Sos
Pass08	M. Paolo Lodone	Fda, Dcm, Lep, Wdp, Dds, Atp, Vln, And
Pass09	M. Rajika Maddage	Fco, Btc, Sim, Nes, Mer, Lep, Krs, Btd
Pass10	M. Guillaume Donati	Com, Btc, Dxj, Wdp, Dds, Dig, Krs, Mnn
Pass11	M. Frédéric Stéputat	Gda, Znn, Fzj, Mnv, Orr, Stf, Sos
Pass12	M. Léonard Hardiman	Hna, Dtc, Hnl, Mnv, Mer, Atp, lln, And, Tht

### Engagement personnel des étudiant·es

Dès le 1er août 2022 de nouveaux règlements pour les différentes filières des gymnases sont entrés en vigueur, dont un spécifique pour les formations pour adultes. Celui-ci, et bien que les cours du GypAd soient destinés à des adultes responsables, stipule l'existence d'un règlement interne à l'institution et fixant explicitement le cadre de ses cours. Ce règlement est consultable sur le site [gypad.ch](http://gypad.ch), et porte pour l'essentiel sur les trois points ci-dessous qui méritent donc d'être rappelés ici.

## Fréquentation des cours

La présence aux cours est obligatoire, et une fréquentation régulière de ceux-ci est une clé essentielle permettant des études couronnées de succès. Les enseignant-e-s sont tenu-e-s de contrôler la présence des étudiant-e-s à leurs cours. Même si les absences ne doivent pas être justifiées par écrit, les étudiant-e-s devraient, même a posteriori et par simple politesse et respect des enseignant-e-s concerné-e-s, leur expliquer les raisons d'une absence ponctuelle ou prolongée.

Les cas de fréquentation trop irrégulière sont signalés par les conseillères ou conseillers de classe ou aux études à la doyenne ou au doyen responsable, qui, le cas échéant, contacte personnellement les étudiant-e-s concerné-e-s.

Une fréquentation d'au moins 75 % des cours est exigée de toutes et tous les étudiant-e-s du GypAd. Un-e étudiant-e faisant preuve d'un absentéisme trop marqué peut se voir refuser l'accès aux examens finaux ou exclure des cours, et son année est alors considérée comme échouée.

## Evaluation continue

Pour toutes les classes hormis celles préparant à l'Examen complémentaire passerelle, le contrôle des connaissances se fait via une évaluation continue des connaissances et compétences sous la forme de travaux écrits, d'exposés, etc. Les évaluations sont annoncées au minimum deux semaines à l'avance par les enseignant-e-s et dès lors la présence des étudiant-e-s y est strictement obligatoire.

Toute absence, qu'elle ait été prévisible ou non, doit être immédiatement justifiée auprès de la conseillère ou du conseiller de classe à l'aide du formulaire ad hoc disponible sur le site du gymnase ou auprès du secrétariat. Les rattrapages des évaluations manquées sont supervisés par la doyenne ou le doyen responsable de la classe.

Si le motif justifiant l'absence n'est pas jugé recevable par le/la conseiller-ère de classe et/ou par la doyenne ou le doyen responsable, la note minimale de "1" est attribuée à l'épreuve, et celle-ci n'est pas rattrapée. Durant le semestre, au maximum trois absences justifiées donnent droit à des rattrapages. Au-delà, la note minimale de "1" est attribuée à chaque épreuve manquée.

Une évaluation manquée suite à une absence dûment justifiée est rattrapée par l'étudiant-e, sur convocation de la doyenne ou du doyen, à l'une des séances spéciales prévues à cet effet.

## Comportement général

Au sein du GypAd, il est attendu de chacun-e le respect des quelques règles et usages suivants :

- **la ponctualité** au début des cours ou après les pauses est exigée car elle permet un travail en classe effectif dès les premières minutes ;
- un **relevé quotidien** du courrier électronique institutionnel (adresse @eduvaud) est attendu de toutes et tous ;
- une **réponse rapide** doit être donnée aux sollicitations et convocations du corps enseignant et/ou de la direction ;
- **l'usage des téléphones portables n'est pas autorisé pendant les cours**, sauf pour des activités pédagogiques guidées par l'enseignant-e ;
- les étudiant-e-s veillent à **laisser les locaux et les places de travail dans l'état où ils les ont trouvés** ; il n'est pas interdit de ramasser un papier ou un déchet que l'on n'a pas soi-même produit pour le mettre à la poubelle !
- **la fumée est strictement interdite** à l'intérieur des bâtiments et sur les balcons ; les fumeurs sont priés d'utiliser les cendriers placés à l'extérieur des bâtiments ;
- **la possession, la consommation et/ou le commerce d'alcool, de CBD et de toute autre drogue, légale ou non, sont strictement interdits dans l'enceinte du gymnase.**

## Quelques points administratifs

### Dispositions financières

#### *Écolage*

Toutes et tous les étudiant-e-s suivant des cours au GypAd doivent s'acquitter d'un écolage annuel. Pour établir la facture d'écolage, la comptabilité doit impérativement (obligation légale) disposer de la fiche d'écolage dûment remplie. Les étudiant-e-s concerné-e-s la reçoivent avec la convocation pour la rentrée scolaire. Elles/ils sont prié-e-s de la retourner au secrétariat dans le meilleur délai et au plus tard à la rentrée scolaire.

Dès sa facturation, l'écolage est entièrement dû même en cas d'interruption prématurée de l'an-née. En cas de difficultés financières, des arrangements de paiement fractionné peuvent être demandés auprès de la comptabilité.

#### *Taxe d'inscription*

Toutes et tous les étudiant-e-s doivent s'acquitter chaque année d'une "taxe d'inscription" de CHF 70.-. Elle est destinée à couvrir une partie des frais administratifs et à faciliter l'organisation d'activités liées au programme scolaire ou à la vie de l'établissement.

#### *Bourses d'études*

Des formules de demande de bourse sont disponibles sur le site internet de l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage ([www.vd.ch/fr/themes/formation/bourses/generalites](http://www.vd.ch/fr/themes/formation/bourses/generalites)).

#### *Aide financière*

En cas de difficultés financières, des demandes d'aide peuvent être adressées à la doyenne responsable, Mme Sophie Cheseaux et/ou à Mme Doris Stierlin Deslarzes, travailleuse sociale au GypAd.

### **Attestations d'études et cartes d'étudiant**

Les attestations d'études pour allocations familiales sont établies durant l'été pour toutes et tous les étudiant-e-s. Chacun-e reçoit la sienne avec le courrier de convocation de rentrée.

La carte d'étudiant est un document officiel et aucune annotation ou adjonction ne peut y être apportée par l'étudiant-e ou par un tiers. Elle est émise et distribuée en début d'année scolaire. Les cartes perdues peuvent être remplacées contre paiement de CHF 10.-. Les cartes modifiées ne sont plus valables ; elles peuvent être refaites par le secrétariat pour le même montant.

### **Assurances**

L'école n'assure pas les étudiant-e-s à titre complémentaire. Elles/ils ne sont donc couvert-e-s que par leur(s) assurance(s) personnelle(s).

## Généralités et organisation

### **Installations et locaux particuliers accessibles aux étudiant-e-s**

Certains locaux ou installations sont accessibles aux étudiant-e-s qui peuvent les utiliser aux conditions précisées par des règlements spéciaux. Il s'agit notamment :

- des réfectoires à la rotonde et à la sous-rotonde du bâtiment A ainsi que dans l'Atrium du bâtiment C ;
- de l'atelier d'informatique en A301 au troisième étage du bâtiment A ;
- de la bibliothèque, dernier étage du bâtiment A, et de sa salle de travail ;

## **Boîtes aux lettres et panneaux d'affichage**

La direction, le secrétariat et la plupart des services ont une boîte aux lettres à côté du pilier général (bâtiment A, 1er étage) avec notamment : la conciergerie, la bibliothèque, l'aumônerie, la médiation, l'orientation scolaire et professionnelle, le service de santé et la travailleuse sociale du GypAd.

En plus des écrans disposés à la cafétéria, dans la rotonde du bâtiment A et dans l'Atrium du bâtiment C, plusieurs panneaux d'affichage donnent des informations diverses :

- le tableau d'affichage réservé au GypAd, situé en face de l'entrée du secrétariat : horaires, changements d'horaire, absences d'enseignant·e·s, planning des examens, etc.
- le pilier général (couloir du secrétariat) : informations officielles ;
- le tableau d'affichage de la cafétéria : orientation professionnelle, aumônerie, service de santé, offres d'emplois, etc.

## **Comité des étudiant·e·s**

Les objectifs et missions de ce comité seront présentés à l'ensemble des étudiant·e·s dès la rentrée, et un appel à la participation active sera lancé à toutes et à tous.

## **Cours de mise à niveau**

Les étudiant·e·s qui ont besoin d'aide au niveau de l'apprentissage scolaire peuvent en obtenir sur demande (gratuitement, mais en principe de manière ponctuelle et non suivie). Le détail de l'offre est annoncé en début d'année scolaire, au panneau d'affichage du GypAd via la liste des enseignant·e·s qui proposent ces mises à niveau.

## **Places de parc**

Les utilisateurs d'un véhicule à deux roues peuvent le parcquer librement dans le préau derrière le bâtiment B, sur les places réservées à cet effet. Le parcage des voitures dans l'enceinte du gymnase n'est pas autorisé, ni pour les enseignant·e·s ni pour les étudiant·e·s. Elles/ils peuvent parcquer gratuitement leur véhicule au port de Pully (à trois minutes à pied du gymnase) ou au parking de la piscine (compter six minutes à pied). Toutefois, le GypAd encourage fortement l'utilisation des transports publics.

## Horaire général

Les classes des cours préparatoires, les classes de l'Ecole de culture générale pour adultes (ECGA), les classes de l'Ecole de maturité pour adultes (EMA), les classes du soir de la Voie passerelle et les classes de compléments pour les Maturités spécialisées suivent l'horaire ci-dessous :

GypAd - Classes du soir								
N°	Période	Pause	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
1	15 h 45 – 16 h 30	10 min						
2	16 h 30 – 17 h 15							
3	17 h 15 – 18 h 00							
4	18 h 10 – 18 h 55	10 min						
5	18 h 55 – 19 h 40							
6	19 h 50 – 20 h 35							
7	20 h 35 – 21 h 20							

Les classes de la Voie passerelle "fin de journée" suivent du lundi au jeudi un horaire débutant environ une heure et demie plus tôt que les classes du soir.

GypAd - Classes "fin de journée"								
N°	Période	Pause	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
1	15 h 45 – 16 h 30	10 min						
2	16 h 30 – 17 h 15							
3	17 h 15 – 18 h 00							
4	18 h 10 – 18 h 55	10 min						
5	18 h 55 – 19 h 40							
6	19 h 50 – 20 h 35							
7	20 h 35 – 21 h 20							

Attention, le vendredi, la pause de 10 min. est placée entre les périodes 2 et 3, celle-ci débutant donc à 17h25. La période 4 et... la semaine se terminent à 18h55 !



## Numérotation des semaines de cours 2023- 2024

Numérotation des semaines scolaires pour les cours en alternance :

1	du 21 août au 25 août 2023	20	du 29 janvier au 2 février 2024
2	du 28 août au 1 <sup>er</sup> septembre 2023	21	du 5 février au 19 février 2024
3	du 4 septembre au 8 septembre 2023	22	du 19 février au 23 février 2024
4	du 11 septembre au 15 septembre 2023	23	du 26 février au 1 <sup>er</sup> mars 2024
5	du 18 septembre au 22 septembre 2023	24	du 4 mars au 8 mars 2024
6	du 25 septembre au 29 septembre 2023	25	du 11 mars au 15 mars 2024
7	du 2 octobre au 6 octobre 2023	26	du 18 mars au 22 mars 2024
8	du 9 octobre au 13 octobre 2023	27	du 25 mars au 29 mars 2024
9	du 30 octobre au 3 novembre 2023	28	du 15 avril au 19 avril 2024
10	du 6 novembre au 10 novembre 2023	29	du 22 avril au 26 avril 2024
11	du 13 novembre au 17 novembre 2023	30	du 29 avril au 3 mai 2024
12	du 20 novembre au 24 novembre 2023	31	du 6 mai au 10 mai 2024
13	du 27 novembre au 1 <sup>er</sup> décembre 2023	32	du 13 mai au 17 mai 2024
14	du 4 décembre au 8 décembre 2023	33	du 20 mai au 24 mai 2024
15	du 11 décembre au 15 décembre 2023	34	du 27 mai au 31 mai 2024
16	du 18 décembre au 22 décembre 2023	35	du 3 juin au 7 juin 2024
17	du 8 janvier au 12 janvier 2024	36	du 10 juin au 14 juin 2024
18	du 15 janvier au 19 janvier 2024	37	du 17 juin au 21 juin 2024
19	du 22 janvier au 26 janvier 2024	38	du 24 juin au 28 juin 2024

Le détail des alternances pour certains cours à quinzaine est indiqué sur l'horaire individuel que reçoit chaque étudiant·e le jour de la rentrée. En cas de jour férié ou de journée spéciale sans cours, les cours qui tombent sont alors repoussés à la semaine suivante, ce qui entraîne naturellement un changement de l'alternance, changement indiqué sur chaque horaire individuel.

## Mémento

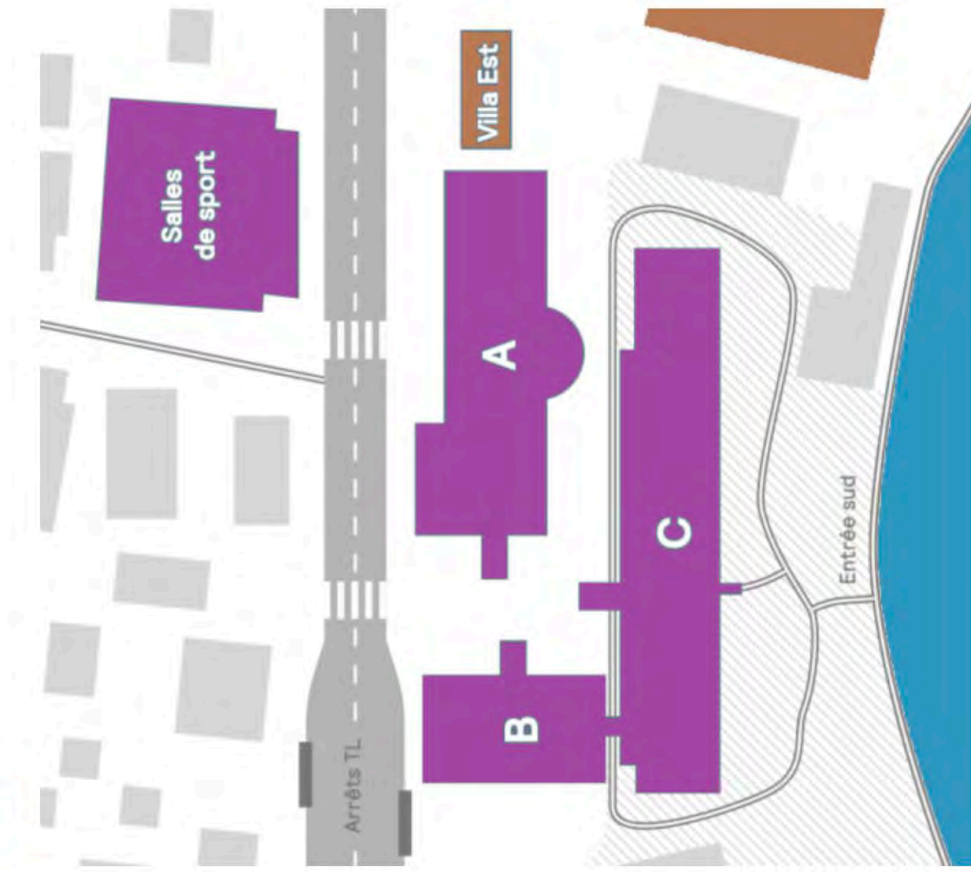
Accueil des nouveaux étudiants	lundi 21 août 2023	Voie Passerelle 16 h 30 Autres classes 17 h 30
Début des cours		Toutes les classes 18 h 10
Congé du Jeûne fédéral	lundi 18 sept. 2023	
Vacances d'automne	du vend. 13 oct. 2023 au lundi 30 oct. 2023	18 h 55 16 h 30
Début des compléments de formation pour les maturités spécialisées	lundi 30 octobre 2023	18h10
Établissement du bulletin intermédiaire	vend. 10 nov. 2023	
Vacances d'hiver	vend. 22 déc. 2023 au lundi 9 janv. 2024	18 h 55 16 h 30
Fin du 1 <sup>er</sup> semestre	vend. 19 jan. 2024	18h55
Relâches de février	vend. 9 février 2024 au lundi 19 février 2024	18 h 55 16 h 30
Vacances de Pâques	jeudi 28 mars 2024 au lundi 15 avril 2024	21 h 20 16 h 30
Examens oraux pour les compléments de formation pour MSOP, MSTs et MSSA	du lundi 22 avril 2024 au vend. 28 avril 2024	
Congé de l'Ascension	jeudi 9 mai 2024 et vend. 10 mai 2024	
Congé de Pentecôte	lundi 20 mai 2024	
Début session examens (CO cantonales et écrits MSCI)	Jeudi 30 mai 2024	
Fin des cours pour les classes de 2 <sup>e</sup> année ECGA, de 3 <sup>e</sup> année EMA et de la Voie passerelle	vendredi 31 mai 2024	18h55
Début session examens pour les classes de 2 <sup>e</sup> année ECGA, de 3 <sup>e</sup> année EMA et de la Voie passerelle	lundi 3 juin 2024	
Fin des cours pour les classes sans examens	vendredi 7 juin 2024	18h55
Suite des examens (écrits et oraux)	du vendredi 14 juin 2024 au mer. 19 juin 2024	
Remise des titres (Voie passerelle ECGA et EMA)	mercredi 26 juin 2024 (date provisoire)	18h

## Vacances scolaires, jours fériés et jours de congé jusqu'en juillet 2026

Été 2023	du lundi 3 juillet 2023 au vendredi 18 août 2023
Jeûne 2023	lundi 18 septembre 2023
Automne 2023	du lundi 16 octobre 2023 au vendredi 27 octobre 2023
Hiver 2023–2024	du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024
Février 2024	du lundi 12 février 2024 au vendredi 16 février 2024
Printemps 2024	du vendredi 29 mars 2024 au vendredi 12 avril 2024
Ascension 2024	jeudi 9 et vendredi 10 mai 2024
Pentecôte 2024	lundi 20 mai 2024
Été 2024	du lundi 1 juillet 2024 au vendredi 16 août 2024
Jeûne 2024	lundi 16 septembre 2023
Automne 2024	du lundi 15 octobre 2024 au vendredi 26 octobre 2024
Hiver 2024–2025	du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025
Février 2025	du lundi 17 février 2025 au vendredi 21 février 2025
Printemps 2025	du vendredi 11 avril 2025 au vendredi 25 avril 2025
Ascension 2025	jeudi 29 et vendredi 30 mai 2025
Pentecôte 2025	lundi 9 juin 2025
Été 2025	du lundi 30 juin 2025 au vendredi 15 août 2025
Jeûne 2025	lundi 22 septembre 2025
Automne 2025	du lundi 13 octobre 2025 au vendredi 24 octobre 2025
Hiver 2025–2026	du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026
Février 2026	du lundi 16 février 2026 au vendredi 20 février 2026
Printemps 2026	du vendredi 3 avril 2026 au vendredi 17 avril 2026
Ascension 2026	jeudi 14 et vendredi 15 mai 2026
Pentecôte 2026	lundi 25 mai 2026

# Plan de situation

## Plan



### Bâtiment A :

- Direction
- Secrétariat
- Cafétéria
- Salles de cours

### Bâtiment B :

- Salles de cours
- Laboratoires
- Salle de Musique
- Salle d'Arts visuels

### Bâtiment C :

- Salles de cours
- Salle des maîtres
- Bibliothèque

### Villa Est :

- Infirmière
- Travailleuse sociale
- Conseillère en orientation

## Table des matières

<b>Direction</b> .....	<b>1</b>
<b>Administration et services</b> .....	<b>1</b>
Secrétariat et RH.....	1
Comptabilité.....	1
Conciergerie .....	1
Bibliothèque .....	2
<b>Réseau d'accompagnement et de soutien</b> .....	<b>2</b>
Orientation pré-universitaire et professionnelle .....	2
Accompagnement social.....	3
Service de santé .....	3
Promotion de la santé et prévention.....	3
Aumônerie .....	3
<b>Encadrement pédagogique</b> .....	<b>4</b>
Corps enseignant pour l'année scolaire 2023-2024 .....	4
Direction du GypAd.....	8
Conseil de direction.....	8
Répondant-e-s de file.....	9
Conseiller-ère-s de classe ou conseiller-ère-s aux études.....	9
Conseiller-ère-s et conseils de classe pour l'année scolaire 2023-2024.....	10
<b>Engagement personnel des étudiant-e-s</b> .....	<b>10</b>
Fréquentation des cours.....	11
Evaluation continue.....	11
Comportement général.....	11
<b>Quelques points administratifs</b> .....	<b>12</b>
Dispositions financières .....	12
Écolage .....	12
Taxe d'inscription .....	12
Bourses d'études.....	12
Aide financière.....	12
Attestations d'études et cartes d'étudiant.....	12

Assurances.....	12
<b>Généralités et organisation.....</b>	<b>12</b>
Installations et locaux particuliers accessibles aux étudiant-es .....	12
Boîtes aux lettres et panneaux d'affichage .....	13
Comité des étudiant-e-s.....	13
Cours de mise à niveau.....	13
Places de parc.....	13
Horaire général.....	14
Numérotation des semaines de cours 2023- 2024.....	15
Mémento .....	16
Vacances scolaires, jours fériés et jours de congé jusqu'en juillet 2026 .....	17
Plan de situation.....	18